

# BÂTIMENT/SECOND ŒUVRE

## Pont genevois : Recommandation

---

### Commission paritaire des métiers du bâtiment Second œuvre Genève

AUX ENTREPRISES MEMBRES DES ASSOCIATIONS ET/OU  
RATTACHEES A LEUR CAISSE DE COMPENSATION

#### Jours fériés et vacances de fin d'année 2008-2009

##### Fermeture des ateliers et chantiers de fin 2008 et début 2009

Selon la CCT romande, la semaine de vacances de fin d'est plus imposée et le 2 janvier n'est pas férié. La Commission paritaire professionnelle cantonale recommande néanmoins une fermeture des ateliers et chantiers de fin 2008 et début 2009 selon les modalités suivantes :

##### Arrêt du travail le vendredi 19 décembre 2008 au soir pour reprendre le lundi 5 janvier 2009.

Concernant les lundi 22 décembre et mardi 23 décembre 2008, d'entente avec son personnel, chaque entreprise a la possibilité de remplacer ces jours, soit par des jours de vacances supplémentaires, soit par du travail compensatoire, et en respectant les règles suivantes :

1. Il n'est pas possible de compenser les heures le samedi matin.
2. Le total des heures de travail compensatoire ne doit pas dépasser les heures de travail perdues et à compenser.
3. Dans la mesure du possible, le dépassement d'horaire ne doit pas excéder une demi-heure par jour.
4. Le salaire du travail compensatoire pour les lundi 22 et mardi 23 décembre 2008 se calcule sans supplément et doit être bloqué pour être versé au travailleur avec sa paie de décembre 2008.
5. Les entreprises sont invitées à concentrer le rattrapage des heures avant la fin de l'année 2008.

Demeurant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Secrétaire

**Nathalie BLOCH**

Genève, le 7 avril 2008

---

#### Pont de fin d'année 2008-2009 Jours fériés et vacances

Décembre 2008													Janvier 2009				
Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Jour férié	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5

Demier jour de travail			Jour com- pensé ou vac.	Jour com- pensé ou vac.	Vac.	Jour férié	Vac.			Vac.	Vac.	Jour férié	Jour férié	Vac.			Reprise du travail
------------------------------	--	--	----------------------------------	----------------------------------	------	---------------	------	--	--	------	------	---------------	---------------	------	--	--	--------------------------

Genève, le 7 mars 2008